

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



FINANCEMENT : Fonds d'Entretien Routier Autonome(FERA)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Sélection de consultants individuels pour les Cellules Coordination des Etudes et Inspection Technique et Contrôle Qualité de l'AGEROUTE

- 1- Cet avis de recrutement fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans « L'AS » du 22 décembre 2022.
- 2- L'Agence des travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu de l'Etat des Fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome(FERA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché de prestations relatifs à l'assistance et à l'appui aux Cellules Coordination des Etudes et à la Cellule Inspection Technique et Contrôle Qualité de l'AGEROUTE.
- 3- A cet effet, l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal a décidé de recruter des consultants individuels pour l'assistance aux Cellules Coordination des Etudes et à la Cellule Inspection Technique et Contrôle Qualité de l'AGEROUTE.
- 4- La durée de la mission est de **vingt (24) mois**.
- 5- Un Consultant sera recruté par la méthode de sélection basée sur la **qualification d'un consultant**.

Les candidatures seront évaluées conformément aux critères d'évaluation, des sous critères et du système de points spécifiés ci-dessous :

- **Qualifications et expérience d'ordre général : maximum : 25 points**

- Qualification : Ingénieur de niveau bac + 5 en Génie Civil ou équivalent :
 - Copie légalisée diplôme fournie : 5 points ;
 - Copie diplôme légalisée non fournie : 00 point.
- Expérience et ancienneté dans la gestion des projets d'infrastructures routières notées sur 20 points :

≥ 20 ans	= 20 points
Entre 10 et 20 ans	= 10 points
< 10 ans	= 00 point

• **Pertinence du projet – mesures dans lesquelles les qualifications correspondent aux tâches à accomplir : maximum : 75 points**

- avoir participé à trois (3) missions d'Assistance Technique de durée variable à une Administration routière, ou avoir assuré trois (3) fois la tâche de Chef de Mission d'études ou de contrôle et surveillance de travaux routiers, **noté sur 24 points** (soit 8 points par prestation)
- avoir participé à la réalisation de quatre (4) prestations d'élaboration de Dossier d'Appel d'Offres pour des travaux routiers, **noté sur 26 points** (soit 6,5 points par prestation)
- avoir participé à cinq (5) études de projets routiers, comprenant en particulier des formulations de matériaux bitumineux (béton bitumineux et graves bitumes), exploitation de données de trafic et dimensionnement de structures de chaussées, en travaux neufs, réhabilitation ou entretien périodique, **noté sur 25 points** (soit 5 points par projet)

Total : 100 points

L'expert qui aura obtenu la meilleure note technique sera retenu et invité à présenter une proposition technique et financière en vue de la négociation d'un contrat.

- 6- Les consultants intéressés devront fournir leur dossier composé par un curriculum vitae actualisé, daté et signé, leurs diplômes et tout autre justificatif de l'expérience indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Les dossiers seront déposés **sous plis fermé** au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE au plus tard **le 30 mars 2023 à 12 heures 30 mn précises (heure locale)**.

L'objet de l'enveloppe devra porter expressément les mentions suivantes :

**«Sélection de consultants individuels pour l'assistance et l'appui aux Cellules
Coordination des Etudes Inspection Technique et Contrôle Qualité de l'AGEROUTE »**

- 7- Les consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs) soit par lettre ou par Email à l'adresse mentionnée ci-dessous :

AGEROUTE, Rue F angle rue David DIOP - Fann Résidence,
Dakar- Sénégal, BP : 25 242 – Dakar Fann.

Tel (221) 33 869 07 51 - Fax : (221) 33 864 48 33

Email : rndour@ageroute.sn, mmdiop@ageroute.sn; ageroute@ageroute.sn;
sodiop@ageroute.sn; mbadiane@ageroute.sn

8- Les dossiers de candidatures (CV, diplômes et justificatifs d'expérience) seront intégralement fournis en français sous peine de ne pas être acceptés.

Le Directeur Général

Ibrahima NDIAYE